ZAC DU MOULIN – 6 RUE DU MEUNIER –
BP 48016 ROISSY EN France –
95911 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX
E-mail : info@ravimoshark.com
**: 0810.20.36.36 - Fax : 01.34.29.79.79**

# FICHE TECHNIQUE
# VENUS

**Produit de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires**

## DESCRIPTIF

**VENUS est un détergent compact pour le nettoyage et le dégraissage de la plonge manuelle et du matériel de cuisine pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.**

**Avantages de VENUS :**

- Produit concentré
- Simple d'utilisation : facilité de remplacement des cartouches
- Sécurité optimale pour les utilisateurs
- Volume de stockage réduit au minimum
- 100 % biodégradable

## Composition

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium (N° CAS) 68081-81-2 : 30 - 40 %
Sulfate de sodium et de dodécyle (N° CAS) 151-21-3 : 10 - 20 %
Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-coco alkyl derivs 5N° CAS) 61791-31-9 : 5 - 10 %
Amides,coco, N-[3-(dimethylamino)propyl], N-oxides (N° CAS) 68155-09-9 : < 5 %

## Mode d'emploi

**VENUS** s'utilise à une concentration comprise entre 0,03% et 0,05% (soit 0,3g à 0,5g par litre d'eau).
**VENUS** s'utilise avec le doseur pour produits compacts qui vous est fourni par RAVIMO SHARK.
Remplir le bac plonge d'eau chaude (40°C-50°C). Effectuer 3 à 4 pressions directement dans le bac pour un volume d'environ 60 litres. Le produit est automatiquement dilué, on effectue ensuite un complément en eau.
Laver et brosser si nécessaire. Rincer à l'eau claire et laisser sécher.
**Remplacement des cartouches :**
Ne pas retirer la cartouche existante tant qu'elle n'est pas complètement vide. Pour la remplacer, soulever doucement la cartouche et la retourner avec précaution afin d'éviter toute projection.
Enlever le couvercle de la nouvelle cartouche et placer celle-ci dans le bol doseur prévu à cet effet.

## Précautions d'emploi

**Téléphone d'urgence Centre Anti-Poisons Paris :** +33 (0)1 45 42 59 59

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**
Acute Tox. 4 (Oral) H302
Skin Corr. 1B H314
Eye Dam. 1 H318
STOT SE 3 H335
Aquatic Chronic 2 H411
**Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**
Xn; R22
Xi; R41
Xi; R37/38
N; R51/53
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P315 - Consulter immédiatement un médecin
P405 - Garder sous clef
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

## Caractéristiques techniques

| | |
|---|---|
| **Aspect :** | Poudre compacte de couleur rose |
| **Odeur :** | Citron |
| **Conditionnement :** | Carton de 4 x 2 Kg |
| **pH (1%) :** | 8,2 |

## Conditions de Stockage

Dans son emballage d'origine fermé et dans des conditions normales de stockage, **VENUS** se conserve pendant au moins 2 ans. **VENUS** doit être entreposé dans un local frais et sec, séparément des aliments.
La température du local de stockage ne doit pas excéder 45°C.

ZAC DU MOULIN – 6 RUE DU MEUNIER –
BP 48016 ROISSY EN France –
95911 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX
E-mail : info@ravimoshark.com
☌ **: 0810.20.36.36 - Fax : 01.34.29.79.79**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 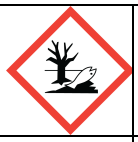 | | | | | | |
| | | | | | | | | |